



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 15

Juillet 2015

Compte rendu du conseil municipal (CM)

Du 7 Juin 2015

➤ **Travaux d'assainissement du cimetière** : lecture du devis et du compte rendu de la visite de l'hydrogéologue de la société Alpha BTP Nord au cimetière communal.

La société propose 2 phases de travail

Phase 1 : 5/6 sondages à la tarière mécanique, réalisation d'essais de perméabilité sur les sondages et en profondeur en fonction des différentes coupes de sondages, installation de piézomètres, suivi des piézomètres pendant 1 an, rédaction d'une note avec approche de type et de la profondeur des drainages à mettre en place. Montant 4524 € TTC

Phase 2 (essai de pompage) : 4 sondages destructifs profonds et installation de 4 piézomètres, essai de pompage, établissement d'un diagnostic géotechnique avec les solutions drainage, rabattement, pompage. Montant 8556 € TTC

La phase 2 est nécessaire dans le cas où la 1ère phase ne donnerait pas de résultats cohérents et exploitables.

Les 2 interventions interviennent dans le cadre des missions G5 au sens de la norme NF 94.500. Le CM décide de faire réaliser la phase 1 : étude + relevés sur 1 an soit 4524 €TTC.

➤ **Eclairage public**

Un audit est demandé auprès de l'ADUME afin de mettre en place une stratégie économique concernant l'éclairage public.

➤ **Délibération Station-service :**

Le CM et les habitants de la commune demandent à la Communauté de Commune d'Ardes de faire installer un terminal carte bleu 24/24 à la station essence d'Anzat le Luguet. Le CM propose de participer financièrement à la réalisation de ce projet, et demande à ce que les travaux soient réalisés le plus rapidement possible puisque le responsable de la station-service actuellement ne sera plus en poste à partir du mois d'Octobre.

➤ **Aire de camping-cars :**

Une aire de camping-car après le cimetière est à disposition des usagers qui souhaitent se ravitailler en eau potable, les utilisateurs pourront aussi vider leur réservoir d'eau usée dans les toilettes publiques (en face du secrétariat de mairie). Mr le maire propose de faire l'acquisition de 5 tables de pique-nique à installer près de l'aire de stationnement dont 1 pour un autre lieu.

➤ **Achat d'une SONO :**

Le CM décide de faire l'acquisition d'une sono portable et sur batterie (maxi 500 €) au vu du nombre important de manifestations dans la commune.

➤ **Rappel** : Les agriculteurs sont priés de passer à la mairie signer leur bail.

CE QUI S'EST PASSE

Samedi 6 juin : La cérémonie au Bosberly à 10 h 30, s'est déroulée sous un beau soleil avec des lectures de textes lus par les habitants du territoire, et le chant des partisans interprété par Bruno Bonheure ténor du groupe: **LA CAMERA DELLE LACRIME**.



Samedi 13 juin : A eu lieu la randonnée au "fil de la Sianne" des sources de la Sianne à la retenue de Véze avec un accompagnateur.

Samedi 13 juin : Le bal disco organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente a été un vif succès 80 personnes environ étaient venus danser.

Samedi 20 Juin :

Dans le cadre de la journée de l'archéologie, la municipalité a organisé une visite découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles.

Jean-Marc Pons, élu de la commune, a partagé ses « quelques connaissances » avec près d'une trentaine de personnes, curieuses de découvrir cet élément méconnu du Cézallier. Sur un monticule, dénommé « La Coustasse » sur les plans cadastraux, à 1.070 m d'altitude, se dresse un point stratégique avec une vue à 360° sur le signal du Luguët, le bassin du Lembron, le Livradois, la Margeride et par temps clair le Puy-de-Dôme. Des sondages avaient été réalisés de 1967 à 69 par Louis Buffet, qui venait en vacances au village de Besse à quelques kilomètres de là. Intrigué par l'endroit, il avait alors mis partiellement à jour des murs et découvert des tessons en terre cuite, probablement des débris de toiture de l'époque gallo-romaine. Le site a été occupé par les Celtes lors des invasions entre 1.200 et 800 avant JC

Après l'invasion de la Gaule par l'armée de Jules César en 58 avant JC, il y eut une période d'occupation par les Romains avant une réoccupation par les gens venus de l'est « la configuration laisse à penser qu'il s'agissait d'un lieu de culte de taille modeste, carré avec un déambulatoire autour, qui a dû être détruit au IV^e siècle ». Les élus ont rencontré Frédéric Surmely, archéologue officiel de la région Auvergne, qui était venu sur le site et a confirmé son emplacement. (Article La Montagne du 27 Juin de Mme Fonteix)

Marché nocturne devant la salle polyvalente.

Tous les mardis du 7 juillet au 25 Aout 2015 - de 18 h 30 à 21 h

Pensez à ne pas stationner sur le parking de la salle polyvalente les mardis à partir de 17 h

DIVERS

*Le secrétariat de mairie ainsi que la poste seront fermés du lundi 13 juillet au dimanche 26 juillet. La poste d'Ardes reste à votre disposition.

Tel : 04 73 71 87 26

*Des nouveaux sentiers de randonnée sont en train d'être mis en place :

Départ de Reyrolles : La Coustasse, et le Moulin neuf.

Départ de la Freydière : Prassinet, Vielle Besse.

Départ du Luguët : les marmottes, le signal du Luguët, les burons d'Artout, le bois de la Barre.

Départ d'Anzat : la tour de Besse, Plaine de guerre.

D'autres vont suivre, le but étant que l'ensemble de la commune soit découvert.

*La sous-préfète d'Issoire Madame Christine BONNARD a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national de la légion d'Honneur le 12 Juin 2015 à la préfecture de Clermont.

ETAT CIVIL

Mercredi 17 juin décès de Madame Fournier de Parrot à l'âge de 91 ans

Les visites des estives auront lieu les mardis et vendredis en Juillet et Août de 10 h à 13 h. Rendez-vous devant la salle polyvalente. Participation 2€ par personne. (A compter du 17 juillet) Renseignements à la.mairie

JUILLET 2015

Samedi 4 Juillet : concert pour la nuit des églises : avec le groupe polyphonique Samshabati, chœur de femmes interprétant des chants traditionnels géorgiens. Rendez-vous : à 20h30 à l'église d'Anzat-le-Luguet. Tarif : adulte 5€, enfants de 7 à 12 ans 3€. Renseignements mairie.



Du 5 juillet au 31 Août de 14h à 19 h à l'atelier d'Angéle au Luguet : 6 peintres

exposent : association "Boîte o couleurs".

Jeudi 9 juillet : randonnée découverte de la forêt avec Fabien Servol (ONF), en particulier le bois de Besse. Rendez-vous à 14h30 salle polyvalente Anzat. Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans. Réservation mairie jusqu'au mercredi 8 juillet midi. Pas de chiens.

Jeudi 16 Juillet : sortie avec la LPO : les oiseaux du plateau du Cézallier ; accompagné par l'animateur de la LPO Matthieu Clément. Matériel fourni Rendez-vous à 9h salle polyvalente ; Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans ; Réservation : mairie jusqu'au mercredi 15 Juillet midi. Pas de chien.



Samedi 18 Juillet : randonnée coucher de soleil au Chamaroux avec un accompagnateur montagne : Teddy DAVID. Rendez-vous à 19h30 au col de Chamaroux Tarif : adulte 5€, enfant 3€ de 7 à 12 ans. Réservation mairie jusqu'au vendredi 17 Juillet midi. Pas de chiens.

Dimanche 26 Juillet : animation de l'association "Cultive ton ciel" : soupe aux cailloux au buron de Parrot de 10h à 23h, randonnée, observation des réalisations des ateliers Land'Art, ateliers cerf-volant, préparation et dégustation de la soupe aux cailloux, chants, musique.

Jeudi 30 Juillet : randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. Matériel fourni. Découverte du paysage avec l'œil du peintre, arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage. Rendez-vous à 14h30 à la salle polyvalente d'Anzat. Tarif 10€ ; www.lezagat.fr. Réservation mairie jusqu'au mercredi 29 Juillet midi

ENCOMBRANTS

Organisation le lundi 3 Août d'un ramassage d'encombrants devant la salle polyvalente de 10 h 30 à 15 h 30 organisé par la communauté de commune.